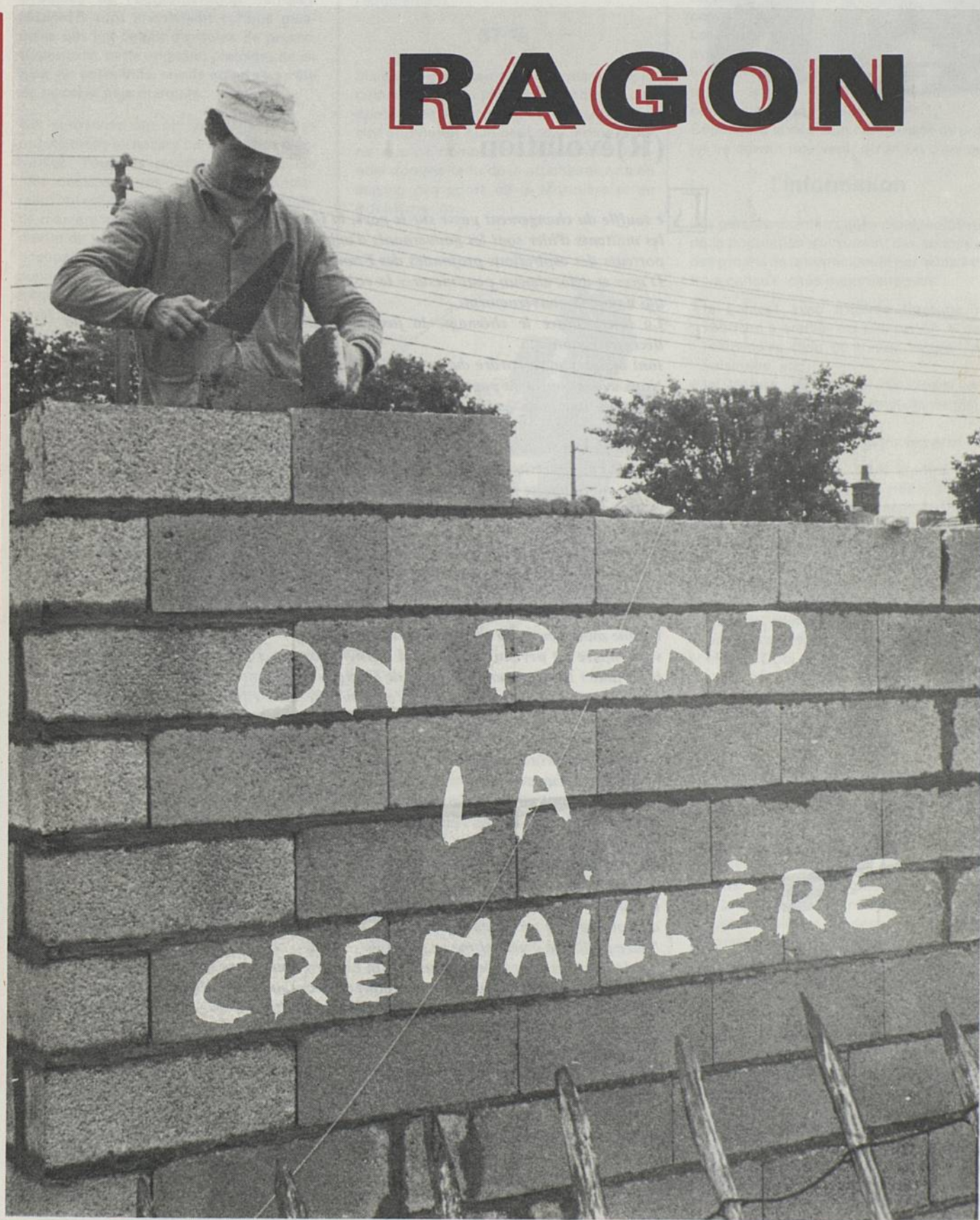


REZE INFORMATION

Septembre-Octobre 1981 n° 3

Bimestriel d'informations municipales

RAGON





(R)évolution

Le souffle du changement passe sur le pays, la Gauche a gagné les élections, les militants d'hier sont les gouvernants d'aujourd'hui, porteurs des aspirations profondes des Françaises et des Français. D'ores et déjà, chacun peut mesurer la volonté de redressement du pays qui anime le gouvernement.

La lutte contre le chômage, la justice fiscale, la relance économique et la décentralisation

sont maintenant à l'ordre du jour de la Nation.

Nous avons tourné la page sur vingt trois ans de centralisme souvent abusif, l'Histoire que nous écrivons actuellement dira quelles furent les luttes pour cette victoire.

Le juste reflet de la situation nationale, vous le retrouvez dans la configuration politique de la circonscription.

Notre commune se présente désormais comme le fief de gauche de l'agglomération nantaise, avec 65,5 % des voix pour François Mitterrand au soir du 10 mai.

Le scrutin législatif qui a suivi l'élection présidentielle a confirmé ce choix par l'élection, dès le premier tour de François Autain et de Jacques Floch.

Voici deux éléments d'appréciation qui ne peuvent que renforcer le choix d'Union de la Gauche fait par la Municipalité de Rezé en 1977.

Ultime mouvement du dynamisme de notre Ville, votre maire est devenu député de la troisième circonscription de Loire-Atlantique le 24 juillet 1981, en remplacement de François Autain nommé au Gouvernement. Chacun se trouvera ainsi honoré de l'accession de notre ville à la notoriété nationale puisque pour la première fois de son histoire, Rezé a un Député-Maire.

La première grande réforme en cours à laquelle j'ai pu participer va enfin donner aux collectivités locales le pouvoir démocratique nécessaire à leur action.

Qui ne se réjouirait de l'éclatement du carcan de l'Etat, qui va rendre aux élus les responsabilités qui leur ont été confiées par votre vote ?

Plus près de nous, à Rezé, certains grands projets de l'année sont bien entamés et d'autres s'achèvent.

L'enquête sur la question du Centre Administratif Municipal a donné une large approbation du projet par les Rezéens, il reste au Conseil Municipal à décider.

Notre politique d'urbanisme se poursuit par la construction du lotissement de la Lande Saint-Pierre et des Mahaudières.

Après Trentemoult l'année dernière, nous recevons une autre récompense pour nos efforts : la réalisation de la maison de quartier de Ragon.

Ragon doit conserver son identité de village rural et cet équipement en est le moteur,

c'est ainsi que notre commune se fortifie.

Les Ragonnais ont maintenant une Maison, la crémaillère sera pendue les 19 et 20 septembre, la ville toute entière va faire la fête, chacun y est invité.

Rezé-Information
Bimestriel d'informations municipales
Gérant : J. Floch
Directeur de publication : A. Coutant
Réalisation : Mairie de Rezé

Jacques Floch.

Rezé au fond des yeux

Dans notre dernier numéro de Rezé-Information, nous annonçons une enquête sur les équipements municipaux de la Ville de Rezé. Les résultats de cette enquête réalisée par l'Agence d'Etudes Urbaines de l'agglomération nantaise (AURAN) sont maintenant connus puisqu'ils ont fait l'objet d'articles de presse. Cependant, cette enquête, première de ce type sur notre Ville, mérite qu'on s'y arrête de manière plus marquée.

400 personnes ont été interrogées. Elles ont été tirées au hasard dans les listes électorales. Tous les résultats de l'enquête (388 questionnaires - 12 personnes seulement ont refusé de répondre) ont été traités de manière anonyme. Cette opération a le mérite de l'approche très précise des préoccupations des Rezéens. 90 % des personnes interrogées déclarent connaître et fréquenter au moins un équipement municipal. Parmi les équipements municipaux les plus fréquentés, les Rezéens apprendront sans surprise que le Parc de la Morinière reste le plus connu et le plus valorisé. Viennent ensuite le centre de soins, la pis-

ciné municipale, le théâtre, etc. Assez curieusement, l'Ecole de musique et de danse, le port-abri, la maison des offices et une grande partie des gymnases sont mis de côté. Cités dans 10 % des cas, ces équipements semblent avoir davantage une vocation de quartier ou s'adresser à une catégorie de population déterminée. A la question, les personnes interrogées sont-elles satisfaites des réalisations municipales :

- 11 % des personnes refusent de répondre,
- 70 % se déclarent satisfaites,
- 19 % se déclarent insatisfaites.

Voilà un résultat sûrement encourageant, cependant l'indice de satisfaction diffère selon les quartiers. Si la Mairie - Cité-

57 %

Sur ce qui manquait prioritairement dans la commune, 91 % posent le problème des ponts et de la circulation vers Nantes. Qui s'en étonnerait ? On peut néanmoins espérer que ce nombre d'insatisfaits va diminuer compte-tenu de la prochaine mise en service des ponts de la Morinière et de Pont-Rousseau.



Le chiffre suivant donne 19 % d'insatisfaits des équipements dans la commune pour l'enfance et la petite enfance. Cette gêne devrait s'estomper puisque la commune vient de créer un service d'accueil et d'éducation des jeunes enfants comprenant les halte-garderies du Château et des Trois-Moulins, un service de crèche familiale et une mini-crèche.

Depuis 1978, 65 % des personnes interrogées ont utilisé les services de la Mairie, 85 % d'entre elles se déclarent satisfaites de l'accueil. 36 % mentionnent la difficulté d'accès à la mairie. Cependant, les usagers ne semblent pas gênés par la dispersion des services municipaux. A la question clef de l'étude : **un nouvel hôtel de Ville à Rezé regroupant l'ensemble de l'administration municipale répond-il à un besoin, 57 % disent oui.**

Pour l'ensemble de la commune, 58 % des personnes favorables au projet pensent qu'une mairie «moderne et fonctionnelle» est plus commode pour l'usager. Parmi les



personnes qui émettent une opinion négative, 42 % jugent les locaux actuels satisfaisants et suffisants.

Il ressort une approbation de la localisation prévue : les Mahaudières, ainsi que celle de la création d'une bibliothèque et d'un centre culturel.

Les personnes interrogées trouvent un avantage à utiliser sans déplacement excessif les équipements culturels en un même endroit (bibliothèque, salle de conférence, d'exposition, etc.)

Cependant la décision concernant ce projet ne devrait intervenir qu'en fin d'année.

l'information

Les personnes interrogées représentatives de la population s'informent des actions et des projets de la municipalité par le biais de trois canaux, cités majoritairement :

- le contact avec d'autres Rezéens, le «bouche à oreille» est cité par 58 % des interviewés (lieu de travail, rapport de voisinage, etc.) ;
- la lecture du journal municipal est également une source importante citée par 56 % de personnes ;
- la presse locale est mentionnée par 51 %.

De Rezé-Information, 72 % d'entre vous déclarent en être satisfaits même si 19 % lui reprochent des commentaires trop politiques.

Les personnes se disant favorables à la démarche entreprise auprès d'elles par la Municipalité reconnaissent sa volonté de prendre en compte l'opinion de la commune, la majorité de ces personnes attend des améliorations sur les problèmes soulevés. Quoi de plus normal ?

André Coutant

à votre porte

L'Office Municipal d'Information s'équipe. Un bus vient compléter la panoplie des moyens de communication sur la Ville. Le «Bus-Info» est maintenant opérationnel, il va servir à transmettre dans tous les quartiers sous l'aspect d'exposition ou de projection, tous les thèmes, projets qui vous intéressent. Le décor extérieur et l'aménagement intérieur ont été étudiés pour le confort du visiteur et pour une utilisation variée. Ce bus se présente comme une mini-salle d'exposition en attendant d'autres équipements. Ainsi, peintures, photos, etc. seront présentées dans cette galerie mobile pour la plus grande commodité de tous.

L'information et la culture vont se déplacer à votre porte. Le bus commence sa carrière à la fête de Ragon avec l'exposition de l'Office d'Information.

Halte enfants !



La municipalité vient de créer un service de garde et d'éducation des jeunes enfants. C'est dans cet esprit que la halte-garderie des Trois-Moulins a ouvert ses portes. La puéricultrice, directrice de la halte-garderie assistée de deux auxiliaires de puériculture accueille les parents et s'occupe de leurs enfants. Ouverte en réponse à la demande des habitants de ce quartier, un tel équipement a une capacité d'accueil de 20 enfants de trois mois à cinq ans. Dans des locaux neufs et accueillants, les enfants trouveront à loisir jeux, feutres, peintures, livres et exercices d'habileté sur fond de musique. Les mamans devront apporter le change ainsi que le biberon et le goûter. Les horaires d'ouverture sont les suivants : de 8 h 45 à 11 h 45 et de 14 h à 18 h, du lundi au vendredi.

Chaque enfant, sauf cas exceptionnel, ne pourra être accueilli plus de six demi-journées par semaine. Les participations familiales sont de 1 F l'heure par enfant.

On peut rappeler à cette occasion que la halte-garderie du Château est également à la disposition des familles de ce quartier, sous les mêmes conditions.

la crèche

Le service de garde et d'éducation des jeunes enfants se complète de la crèche municipale. On distingue deux possibilités : la première, la crèche traditionnelle avec encadrement de puéricultrices et d'éducatrices. Le matin, les parents amènent leurs enfants, ceux-ci vont alors passer leur journée en collectivité. Les prix sont

calculés au mois selon le quotient familial. Treize places devraient ainsi voir le jour à la Maison Martin à Rezé en Avril 1982.

La crèche familiale est la deuxième possibilité. Des assistantes maternelles agréées par la D.D.A.S.S. avec un statut d'auxiliaires de Mairie reçoivent chez elles, les enfants confiés à leur garde. Le Centre social des Trois-Moulins joue le rôle d'intermédiaire.

Ce service touche les enfants de 0 à 3 ans. La tâche ne s'arrête pas au seul rôle de bureau de placement puisque, en collaboration avec les parents et l'assistante, le centre social assure un suivi d'éducation et de santé de l'enfant. On voit donc qu'il s'agit bien d'une assistance éducative et médicale offerte aux parents. Afin d'établir les demandes aussi bien des parents intéressés que des assistantes maternelles déjà agréées et qui souhaitent être recrutées, une permanence est assurée par la puéricultrice au centre social des Trois-Moulins, Tél. 84.03.04



Handicapés : un centre aux Chalonniers

Dès 1978, le syndicat avait été alerté des conditions déplorables dans lesquelles fonctionnait l'hôpital de jour situé Place Mangin à Nantes. Le S.I.A.R.H. a décidé d'apporter son concours à une construction nouvelle.

La Ville de Rezé, propriétaire d'un vaste terrain, sis au lieu-dit «les Chalonniers», sur lequel était déjà édifiée une école maternelle, a décidé (séance du Conseil Municipal du 6 Juin 1980) de donner ce terrain à bail à construction au S.I.A.R.H. La conduite de l'opération a été confiée à la S.N.H.L.M.

Dépendant administrativement de Montbert, ce nouveau centre dit «hôpital de jour», accueille 18 enfants des deux sexes, de 3 à 14 ans, originaires de Nantes et des environs immédiats, mais aussi du sud du

département. Ils sont transportés par car et reçus chaque jour, de 9 h à 11 h. Tous ces enfants sont retardés, malgré quelquefois une intelligence normale et ils souffrent de difficultés particulières, rendant leur insertion difficile en milieu scolaire.

le jeu

Ces enfants ne sont pas des caractériels, mais plutôt des cas d'espèce qui présentent des difficultés affectives et de développement de la personnalité ou des blocages faisant obstacle à un développement intellectuel normal. De tels cas relèvent de la psychiatrie infantile. Les causes de ce handicap sont diverses à chaque sujet : traumatisme, milieu familial, longue maladie. Dans le centre, l'enfant profite d'un travail

individuel ou de groupe adapté à sa trajectoire propre, certains pourront réintégrer le circuit scolaire normal après un séjour plus ou moins long. D'autres rentreront dans une structure médico-éducative.

Le centre est une structure de soins avant tout. Cependant, la thérapie est basée sur la relation et le jeu principalement puisque celui-ci est un des points de départ de la communication, c'est-à-dire de la sortie vers l'extérieur : le déblocage. Après la Blordière, le Parc et une classe de l'Ecole Y. et A. Plancher, le centre des Chalonniers vient compléter l'équipement du Syndicat Intercommunal d'Aide et de Réalisation pour les Handicapés. Le S.I.A.R.H. présidé par Jacques Floch est composé de Bouguenais, La Montagne, Rezé, Vertou, Saint-Jean-de-Boiseau.

impôts locaux :

Toujours les quatre vieilles

Le maire d'une commune a le pouvoir de lever l'impôt, c'est-à-dire de fixer la somme d'argent dont il estime avoir besoin pour faire fonctionner les services collectifs de la commune et construire les équipements réclamés par la population.

Ces impôts locaux sont répartis, on le sait, dans la commune, entre quatre taxes (les quatre vieilles) :

- la taxe d'habitation, payée par les ménages,
- le foncier bâti, payé par les propriétaires,
- le foncier non bâti, payé par les propriétaires de terrains nus,
- la taxe professionnelle payée par les entreprises et professions libérales.

Cette année, une nouvelle réforme de cette imposition locale est intervenue. A-t-elle apporté plus de justice ?

Monstre de complexité en effet que ces dispositions de la loi du 10 janvier 1980 :

- qui laissent le soin aux élus locaux de voter les taux des quatre vieilles (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti, taxe professionnelle) tout en limitant sévèrement leur liberté par une multitude de verrous ;

- qui renforcent le maquis des mesures sociales,

- qui aboutissent sur la taxe d'habitation à des valeurs locatives nettes différentes entre commune et département,

- qui lient l'ampleur de l'aide de l'Etat aux communes (la dotation globale) à la lourdeur de la taxe d'habitation. La réforme de Janvier 1980 ne brille pas par sa clarté. Elle laisse intacte, il faut bien le dire, l'iniquité de cette imposition locale.

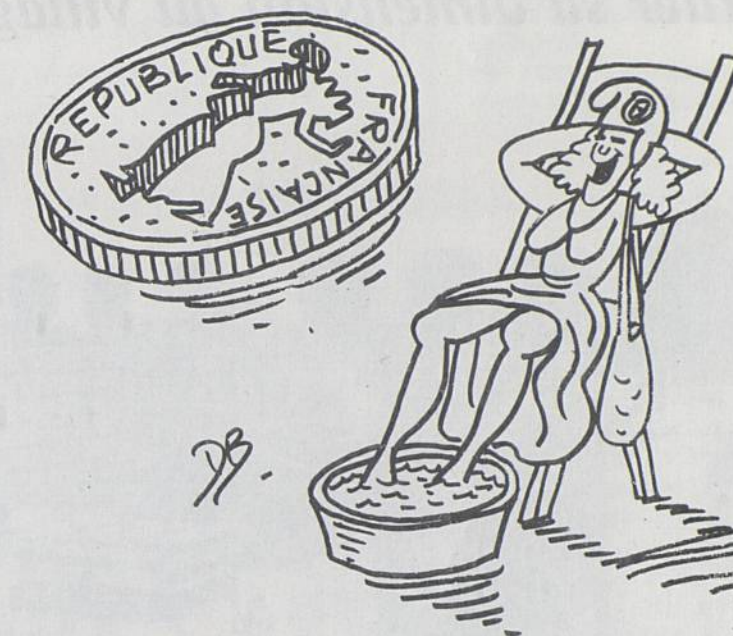
Une plus grande justice fiscale est en chantier au niveau national.

A l'instar, une fiscalité locale s'impose d'année en année aux communes, une fiscalité adaptée aux ressources réelles de chacun pour les individus et refondue pour les entreprises. A quand l'enterrement des quatre vieilles ?

la pause

Le Conseil Municipal a voté 38 465 425 F d'impôts locaux pour équilibrer son budget.

Valeur locat. brute 80	Abattements		Base nette	Taux 80	Impôts comm. 1980	Valeur locat. brute 81	Abattements		Base nette	Impôts comm. 1981	Evolut. 80 et 81
	Base	pers. à charge					Base	pers. à charge			
3 000	540	-	2 460	18,7	460	3 300	891	-	2 409	450	- 2 %
5 400	540	-	4 860	18,7	909	5 940	891	-	5 049	944	- 3,8 %
10 000	540	-	9 460	18,7	1 769	11 000	891	-	10 109	1 890	- 6,8 %
10 000	540	1 878	7 570	18,7	1 416	11 000	891	3 118	7 882	1 474	- 4 %



Le montant de cette enveloppe grimpe de 14,88 % par rapport à celui voté en 1980. La seule cause est l'augmentation de la «richesse communale». C'est pourquoi la pause fiscale a été annoncée en 1981, ainsi que le maintien des taux d'imposition. De plus, il n'était pas possible d'annoncer un pourcentage global d'augmentation des impôts compte-tenu de ce que la taxe d'habitation et la taxe professionnelle varieraient d'un contribuable à l'autre.

Nous ne parlerons ici que de la part communale, c'est-à-dire 75 % du montant de l'avertissement que vous recevez actuellement.

La taxe d'habitation

Il faut rappeler quelques données. Elles figurent sur vos avertissements :

- valeur locative brute 1981 = Valeur locative brute 1980 x 1,1 ;

- abattements

- à la base :

- 10 % sur la valeur locative brute moyenne 1980 (5 400) = 540 F,

- 15 % sur la valeur locative brute moyenne 1981 (5 940) = 540 F.

pour les personnes à charge :

- pour les deux premières, 10 % sur la valeur locative moyenne,
- pour les suivantes, 15 %.

Prenons quatre cas différents. Valeur locative brute 1980 :

- 3 000 F sans personne à charge,
- 5 400 F sans personne à charge,
- 10 000 F sans personne à charge,
- 10 000 F avec trois personnes à charge.

Etudions le tableau ci-dessous.

Ces quatre exemples montrent des taux demeurant inchangés, que l'impôt peut varier d'un ménage à un autre alors que seule la valeur locative brute a été augmentée par la loi de Janvier 1980 de 10 %. Enfin, l'abattement à la base est passé de 10 à 15 % par une décision du Conseil Municipal.

Deux catégories de contribuables bénéficient de cette dernière mesure, les familles ayant une petite maison et les familles ayant des personnes à charge.

On remarque cependant que dans tous les cas, l'augmentation est nettement inférieure au taux de l'inflation 1980 : 13,60 %. Il s'agit donc bien d'une pause fiscale en 1981.

Le foncier bâti et le foncier non bâti

Il n'existe pas d'abattement pour ces deux taxes. Seules les bases ont subi 10 % d'augmentation. Les taux 1981 étant les mêmes qu'en 1980, l'augmentation de l'impôt est donc de 10 %.

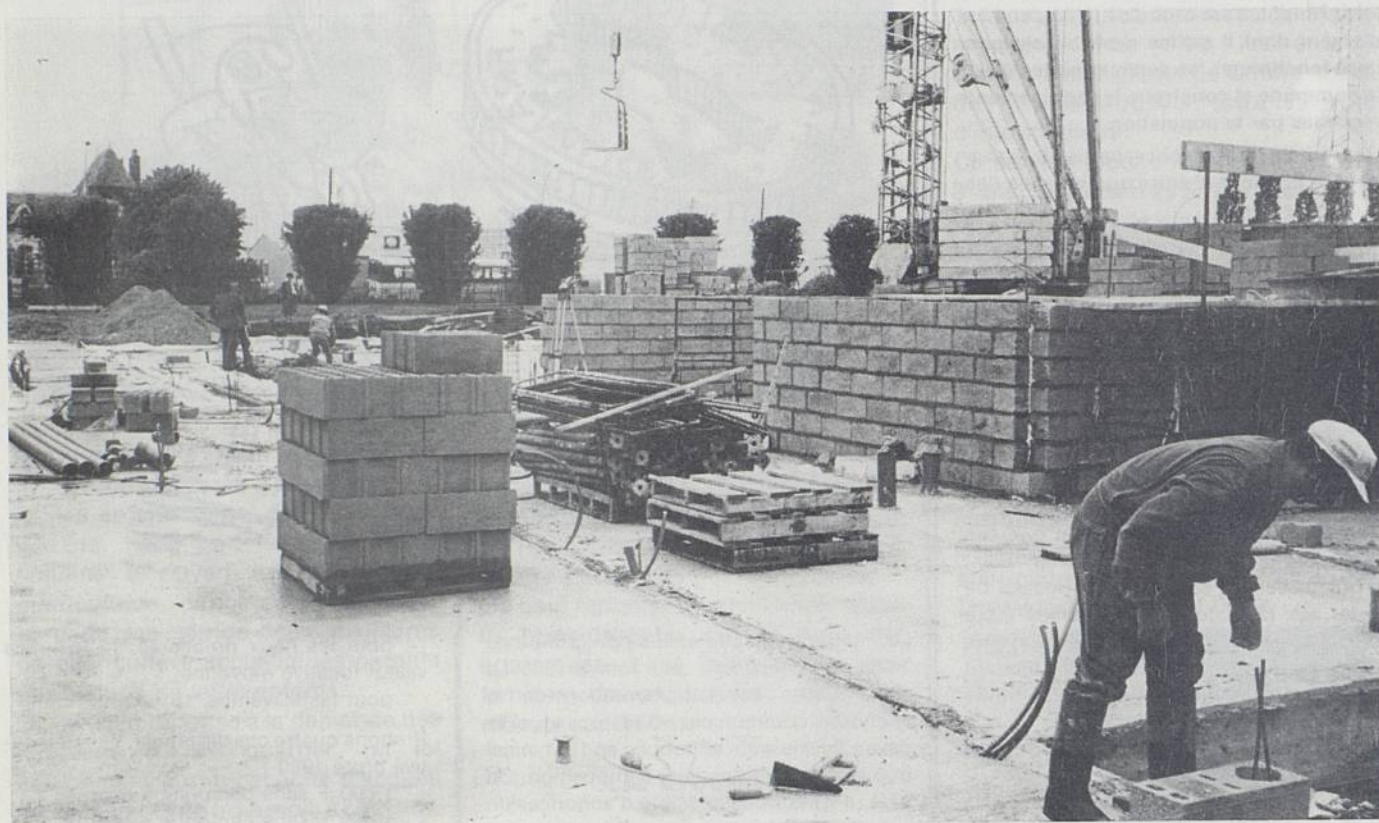
La taxe professionnelle

Les bases tiennent compte d'1/5 des salaires versés, du foncier et des valeurs mobilières. Le taux demeure inchangé en 1981. La modification de l'impôt ne viendra donc que de l'augmentation des bases de chacun.

René Papin

Ragon : une maison, un passé

Restituer sa dimension au village



Exploiter l'espace

L'implantation dans l'espace a tenu compte de : l'aménagement du futur gymnase, ainsi que du plateau d'évolution, la préservation du petit jardin, la conservation d'un espace vert, espace libre nécessaire aux fêtes et animations de plein air, un parking pour les manifestations sportives, servant également aux utilisateurs de la maison de quartier.

Le parking offre un accès direct avec la maison de quartier. Son sol dur, par rapport au pré, permettra de créer un petit placis et de monter les stands à l'occasion des fêtes locales entre autres, celle des caillibotes.

Les anciens étant les seuls à avoir leur lieu de rendez-vous sur le terrain en ce moment, il a semblé juste d'orienter leur maison vers le petit jardin et le pré qu'ils sont habitués à utiliser. De même, le souhait d'une certaine indépendance a été exprimé, cette indépendance entre «maisons» a été répercutée sur l'esprit général du projet.

Dans le centre social, les pièces ne demandant pas une certaine discrétion, (autres que celles du médecin, des soins, de l'assistante sociale), sont orientées vers le patio, et montées en cloisons vitrées.

Tous les locaux et sanitaires sont prévus pour accès et utilisation par les personnes handicapées.

Une innovation importante : la maison de quartier comporte un capteur solaire qui alimentera en eau chaude les locaux. Le gaz assure toutefois les besoins de chauffage. Cette installation solaire est du même type que celle de l'école pour handicapés de la Blordière et du Centre Social des Trois-Moulins.

Sur la commune, la grande réalisation de 1981 est la maison de quartier de Ragon.

Le quartier de Ragon, par ses habitants, par les caractéristiques de son tissu urbain et de son habitat, est tourné naturellement vers une vie de village qu'il convient de concrétiser à travers les équipements nécessaires. C'est dans cette intention que se situe le projet de la maison de quartier. Il s'agit d'un pôle, d'un foyer, où les gens ont la possibilité de se livrer à des activités individuelles et de groupes, dans une ambiance collective, grâce au labphoto, aux ateliers d'animation, etc.

Une des expressions privilégiées de la vie du village est aussi la vie associative qui implique certaines ouvertures d'idées, intentions de débats, donc bien souvent, nécessite des réunions regroupant un assez grand nombre de participants. La salle de réunion, avec ses équipements pour projections, est donc, dans ce sens, un support indispensable.

Si l'on veut que le village vive sa pleine dimension humaine et sociale, il convient aussi de lui apporter un complément d'autonomie par rapport aux services généraux existant pour l'ensemble de la cité. Le centre médico-social à l'échelle du quartier est, pour cela, une solution satisfaisante. Il présente, pour les gens, des avantages pratiques évidents et en même temps, une meilleure qualité de relation avec le médecin et l'assistante sociale, cette relation se faisant dans un espace qui doit, peu à peu, devenir un «chez eux».

Ragon, le 30 mars 1932

Monsieur Le Maire,

Nous apprenons qu'une pétition concernant l'emplacement désigné pour construire le groupe scolaire de Ragon allait vous être remise ultérieurement.

Un groupe d'habitants et plus de famille de Ragon vous serait très reconnaissant et vous sollicite de bien vouloir maintenir votre décision pour construire l'école dans le terrain dit "Champ de foire de Ragon".

Avec nos remerciements,
Veuillez agréer Monsieur Le Maire,
nos salutations distinguées.

50 ans de l'école à la maison de quartier

Histoire : fête et laïcité

50 ans séparent deux événements peut-être les plus importants de la vie Ragonnaise : 1932, la construction de l'école ; 1981, l'ouverture d'une maison de quartier. L'inauguration des nouveaux bâtiments va être aussi le prétexte de la cérémonie du cinquantenaire de l'école. Mais avant, les présentations s'imposent.

A la veille de la Révolution, le village comptait un peu plus de 300 âmes sur les 4 600 que recensait la paroisse de Rezé. Bien qu'essentiellement rural, le quartier accueillit assez favorablement les idées nouvelles (le curé ne devint-il pas le premier maire de la commune de Rezé !). Mais cette période laissa des traces et les Ragonnais comptèrent de nombreuses victimes lors des guerres de Vendée. En Septembre 1794, peu après la chute de Robespierre, huit paysans des villages de Ragon, des Chapelles et du Chêne-Creux seront assassinés par les «brigands» royalistes. Leurs idées républicaines ne devaient probablement faire aucun doute. Lors de la guerre civile, 132 «Rezéens des campagnes» durent se réfugier à Nantes ;

on peut estimer que les Ragonnais en constituaient une bonne partie.

sur le passage de l'empereur

A la grande misère qui dès lors s'étendit sur ces campagnes s'ajoutèrent les réquisitions et les conscriptions de l'Empire. Cela n'empêchera pas les Ragonnais de se masser nombreux en Août 1808, route de la Rochelle (celle-ci avait été empierrée en 1791) pour voir passer l'Empereur arrivant de la Vendée et se rendant à Nantes. Mellinet nous décrit l'arrivée de Napoléon 1^{er} à Rezé, à deux heures du matin alors qu'il pleut à verse :

«Au-delà des ponts, on n'apercevait que danses et guinguettes sur les bords de la route. A l'extrémité de la

lande de Ragon, un arc de triomphe se composait d'arcades en nombre égal à celui des lettres de Napoléon qui s'y montraient appendus dans des médaillons encadrés de feuillages. Les chapiteaux des colonnes étaient des gerbes de blé. La couronne impériale surmontait ce monument champêtre».

En 1855, la commune, sous la conduite de son maire Philémon Chenantais, domicilié au château voisin de Praud, se rend acquéreur d'une partie de la lande pour y ouvrir un champ de foire. En effet, jusqu'à cette date, une foire se tenait le 30 mars de chaque année sur la route même. A cette époque, nous sommes en 1856, les Chapelles constituaient «l'agglomération» du quartier avec ses 246 habitants contre 100 à Ragon même (200 avec la Bauche, Praud et le Genétais).

Le Second Empire et les débuts de la III^e République verront d'importants travaux de voirie et l'ouverture de nouvelles routes notamment celle de Ragon à la Loire (chemin de petite communication N° 3) en 1863 ainsi que les chemins des Basses Chapelles en 1867 et de Ragon 1874.

41 maisons seront bâties en 40 ans, 153 en 1906 contre 112 dont 63 aux Chapelles en 1856 mais la population stagne (487 contre 446) alors que le nombre d'habitants de la commune augmente de près de 2 000 individus. C'est au début de ce siècle que le quartier se développera puisqu'en 1926, on additionne 598 habitants pour 183 maisons.

rivalités

Avec l'arrivée de la gauche à la mairie en 1929, Charles Rivière, des Trois-Moulins, devenant Maire, le projet de construction de l'école de Ragon voit le jour, «vu l'augmentation constante de la population et l'éloignement de Pont-Rousseau des enfants ragonnais».

En mars 1932, alors que les choses se précisaient, vingt-deux propriétaires de Ragon signent une pétition hostile au projet qui prévoit l'occupation d'une partie du champ de foire par ladite école. Quatre jours plus tard, ce sont 108 habitants du même quartier qui adressent une pétition au maire confortant celui-ci dans sa décision de construire.

L'adjudication des travaux aura lieu le 3 mai 1932. L'école est donc construite. Les effectifs de fréquentation augmentant dans les années suivantes, de nouvelles classes seront édifiées plus tard.



Autour de l'école s'organise «l'Amicale Mixte des Ecoles Laïques de Ragon».

Une autre association naît officiellement à cette époque (1932) : «La Ragonnaise». Plus récemment, en Juin 1970 est créé «l'Etoile Sportive de Ragon».

la ragonnaise

Ragon ne serait pas Ragon sans la fête des caïllebottes. C'est à la Ragonnaise que l'on doit chaque année l'organisation de cette fête.

Au presque début du siècle, une société allait naître à Ragon. Elle comprenait douze membres. Chacun d'eux versa un cautionnement de 20 F, somme que l'on peut considérer comme assez importante à cette époque. Nous étions le 4 mars 1906. Ce qui deviendra plus tard «la Ragonnaise» allait élire son premier bureau et Francis Lefeuve en fut le premier président. Dès lors, on décida d'organiser un concours de tir. Celui-ci débiterait le 18 mars pour se terminer le 24 mai, jour de l'Ascension. Le stand était installé près du Café Voileau. On tirait de la forge qui existe encore d'ailleurs, dans le jardin contigu, le long du mur de clôture situé presque en face de l'actuelle église St-Vincent-de-Paul, où s'élevait alors un atelier de menuiserie. Dès le départ, c'est la réussite, les chiffres en font état et le jour de la finale, le 24 mai 1906, les recettes sont doubles et même triples par rapport à certains jours.

les oignons

Le 30 mars, c'était la foire annuelle, appelée «Foire aux Oignons» ; elle se

déroulait sur le vaste terrain dont le nom est resté «champ de foire». On y vendait chevaux et bêtes à cornes et bien sûr, des plants d'oignons de Niort, ainsi que des fouaces, des oeufs durs, etc.

Naturellement, ce jour-là, le stand était ouvert ; puis on voulut agrémenter le tir en ajoutant une seconde fête qui aurait lieu, celle-là, le jour de la finale et serait en quelque sorte l'apothéose. Le 28 mai 1908 aura lieu la première, dès lors, on l'appela «Fête des Caïllebottes». Chacun des sociétaires recevait une casquette blanche, ce fut l'occasion de l'étréner...

Désormais, chaque année, la fête continue jusqu'en 1914 quand la guerre vient interrompre toute festivité.

les caïllebotes

En 1919, nouveau départ. L'importance de la fête va grandissante. Au fil des ans, on y ajoute des attractions

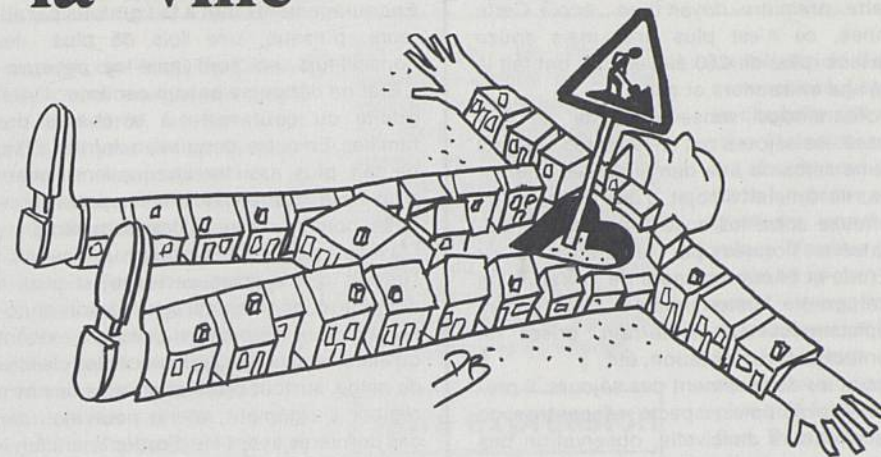


nouvelles. Outre la traditionnelle fête foraine, on organise des courses cyclistes, auxquelles participent les meilleurs du canton et les jeunes du secteur qui viennent se mesurer avec eux, aussi des courses de chevaux. Les courses partaient de Ragon en direction des Sorinières, vers le champ de foire de Villeneuve et retour par la Grenouille...

On y verra même un défilé de vélos fleuris. Dans une vaste salle, à la Carrée, où se trouve maintenant un magasin de cycles, on danse en compagnie des cousins Riou, Léon et Auguste : deux sous la danse pour le couple, on paye en dansant ou alors il en coute cinquante centimes par personne, mais pour toute la soirée. Depuis 75 ans, la Fête des Caïllebotes s'est perpétuée puisqu'elle a toujours lieu le Jeudi de l'Ascension.

L'histoire sait aussi être... savoureuse.

Un pari : Donner un coeur à la ville



Deux importants projets immobiliers démarrent cette année : la Lande Saint-Pierre et les Mahaudières. Ils devraient au total augmenter de 340 unités l'habitat de la ville. Le dernier projet se situe entre l'ensemble du Château et la rue Victor Hugo, près de l'emplacement retenu pour l'éventuel nouvel Hôtel de Ville, il va profondément modifier la physionomie de la cité. Rezé, ville atomisée, formée de 90 villages, trouvera dans cet espace un pôle original, une unité nouvelle, en un mot, un coeur. C'est toute l'importance de ce projet qui va marquer l'évolution de la ville, pour la décennie à venir. A terme, il atténuera le caractère rezéen de «satellite de la grande ville voisine» et contribuera à affirmer l'identité propre de la «capitale du Sud-

Loire».

A la lande Saint-Pierre seront construits 140 logements, répartis en 45 appartements, du studio au 5 pièces, dans des petits immeubles, et de 95 maisons individuelles du T 4 au T 6. La construction devrait commencer à l'automne. L'échéance de cette première tranche (35 maisons individuelles) est fixée au mois de septembre 1982. L'aspect extérieur du lotissement a fait l'objet d'une recherche particulière, puisque l'architecte s'est adjoint l'aide de plasticiens et coloristes. L'objectif est de retrouver l'ambiance d'un village du Sud-Loire tant par les couleurs des façades, les matériaux de couverture, les plantations de marronniers, d'acacias, d'arbres fruitiers, que par la dis-

position même des voies de communication à l'intérieur de cet ensemble. La distinction entre le trottoir et chaussée sera assurée seulement par l'utilisation de matériaux différents. Ce lotissement deviendra le cadre d'une expérience unique dans la région : dans l'un des immeubles sera ouvert un foyer d'accueil de nuit pour enfants handicapés, actuellement reçus à la Blordière et à l'école du Parc.

un coeur : les Mahaudières

Les Mahaudières constituent le second volet, il s'intègre dans un ensemble plus vaste comprenant divers équipements publics tels le nouvel hôtel de ville (si la construction est décidée), habitations, commerces et bureaux. Ces logements des Mahaudières sont donc considérés par les concepteurs comme le maillon d'une chaîne devant relier des quartiers différents sur le plan architectural : Cité Radieuse, Bourg de Rezé, ensemble du Château et quartier pavillonnaire.

Les façades seront soumises à une étude de coloration. Il est prévu deux parkings en sous-sol sous la place centrale et, bien sûr, tous les aménagements nécessaires à un tel ensemble : arbres, bacs à sables, etc. Il s'y ajoutera un mini-centre commercial. Trente logements sont d'ores et déjà réservés pour des personnes âgées qui pourront ainsi bénéficier des services de la toute voisine maison de retraite de Mauperthuis. L'ensemble des Mahaudières va regrouper plusieurs styles d'habitat. C'est pourquoi la cellule opérationnelle des H.L.M. en assure la maîtrise d'ouvrage. Y sont associés la Nantaise d'H.L.M. pour 130 logements, l'Office Public d'H.L.M. pour 40 appartements et le Home-Atlantique pour 30 logements. Si le projet d'Hôtel de Ville est accepté ainsi que la population semble le souhaiter, Rezé aura désormais un centre. Serge Conchaudron

environnement

Récupérer le verre

Vingt cinq endroits, début octobre, pour y déposer le verre usagé. Un geste simple mais précieux.

Il contribue à respecter l'environnement et à économiser matière première et énergie. La récupération du verre pratiquée dans nombre d'agglomérations, Nantes, St-Herblain, Orvault, avec succès, a trouvé un écho favorable à Rezé. La Municipalité va donc demander cette opération de collecte du verre sur l'ensemble de la ville. La récupération se fait à l'aide de conteneurs placés à l'angle des rues en permanence indépendamment de la collecte classique des ordures ménagères. Chacun pourra déposer verre (bocaux, flacons, pots cassés ou

UN GESTE
SIMPLE



MAIS LE BON!



entiers) autant de fois qu'il désire à tout moment de la journée.

Chacun contribue ainsi à économiser matières premières et énergie. On évalue à 250 000 tonnes cette économie de matières tel que le sable, le calcaire, le carbonate de soude, les colorants et stabilisants nécessaires à la fabrication du verre. Autre aspect d'importance, la fusion du verre engage une consommation d'énergie en fuel moins importante que la fusion de la composition obtenue à partir de matières premières vierges.

Enfin, la récupération du verre qui est un acte antipollution fortifie la place de l'industrie verrière dans notre économie et contribue à préserver l'emploi dans ce secteur d'activité important.

Classes vertes : l'école buissonnière

Classes de neige, classes de mer, classes vertes... Voici autant de formules désignées globalement sous le vocable de «classes transplantées» qui permettent à l'école de sortir de ses murs.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on parle de classes transplantées à Rezé. En décembre 1976, puis en mai 1977, le Conseil Municipal avait déjà pris des engagements en ce sens, allant même jusqu'à fixer le départ des premières classes de neige à l'hiver 78-79.

Les contacts établis entre les parents et les enseignants ont permis de mesurer l'écho favorable que cette initiative rencontrait dans la quasi-totalité des groupes scolaires. Hélas ! les espoirs ont fondu comme... neige au soleil puisque les classes de neige ont été ajournées.

du blanc au vert

Une autre possibilité subsistait cependant : la Pinelais, propriété de la Ville de Rezé, utilisée jusqu'alors comme colonie de vacances d'été.

Ce fut chose faite après les travaux de rava-

lement et l'installation du chauffage, ce qui permet une utilisation permanente.

Au printemps 1980, les pionniers arrivèrent : ils s'agissait d'une classe de l'Ecole Château-Nord mixte 1 qui, durant deux semaines, a fait l'expérience de cette nouvelle forme d'école buissonnière. La voie était ouverte.

Cette «première» devait faire... école. Cette année, ce n'est plus une, mais douze classes (plus de 250 élèves) qui ont fait le voyage entre mars et mai.

Profitant des enseignements de l'an passé, les séjours ont été adaptés. Réduits à une semaine à la demande des intéressés, ils ont fait l'objet d'une préparation sérieuse entre les enseignants et les animateurs (formés par la Société pour l'Etude et l'Aménagement de la Nature en Bretagne) : détermination d'un projet, déplacement sur le terrain, prises de contacts, documentation, etc.

Quant au déroulement des séjours, il présente de multiples aspects : rencontre avec les pêcheurs de civelle, observation des passages d'oiseaux, le bagage, le monde de la mare, la vie rurale... bref, une ambiance de découverte.

partager... et diversifier

D'autres possibilités s'offrent à nous. L'objectif municipal : permettre le départ de chaque petit rezéen une fois au cours de sa scolarité primaire, est loin d'être atteint.

Les départs sont possibles toute l'année, notamment en automne où ils présentent un intérêt particulier : socialisation du groupe-classe dès le début de l'année scolaire, période des migrations d'oiseaux, par exemple.

Notons la faveur et l'engagement de l'Education Nationale pour de telles initiatives. Encouragements tout à fait gratuits par ailleurs, puisque, une fois de plus, «les conseillers ne sont pas les payeurs». L'Etat ne débourse pas un centime : l'intégralité du coût reste à la charge des familles. En outre, depuis l'an dernier, l'Etat ne fait plus assister chaque enseignant d'un élève-maître en formation professionnelle, comme c'était le cas jusqu'alors.

Qu'il soit permis de formuler un souhait : l'intérêt des classes vertes n'est plus à démontrer, néanmoins, sans vouloir opposer les deux formules, il demeure évident qu'elles ne sauraient remplacer les classes de neige, surtout pour les enfants de notre région. L'argument retenu pour ajourner ces dernières ayant été d'ordre financier, il ne faudrait pas que la classe verte devienne «la classe de neige du pauvre». Les deux ont leur valeur : encore faudrait-il avoir le choix ! On ne peut donc que souhaiter de voir le Conseil Municipal s'engager dans cette voie.

Michel Jorand

culture...(du jardin)

bon, c'est pas l'tout, faut qu'j'aille biner mes carottes

Lors de la fête à laquelle vous viendrez nombreux dans quelques jours va se dérouler le **concours du panier du jardin**. Ce concours est ouvert à tous et la plus grande participation en favorisera le succès. Le thème nous paraît digne d'une place dans ce journal, en voici une bibliographie sommaire que vous trouverez à la bibliothèque de Rezé.

- Jeanne Bouret

Le Jardin de Grand-Père (centurion)

- Albertine Dependorf
Mon jardin (Centurion)

- Kersti Chaplet
Vacances dans le jardin (Flammarion-Père Castor)

- André Clair
Safia et le jardin (La Farandole)

- Jacqueline Held
Poiravéchiche (Grasset)

- Michel Tournier
Amandine ou les deux jardins (G.P.)

- Philippe Pearce
Tom et le jardin de minuit (Nathan - Bibliothèque Internat)

- Roald Dahl
James et la grosse pêche (Folio Junior)

IL ETAIT UNE FEUILLE

Il était une feuille avec ses lignes -

Ligne de vie

Ligne de chance

Ligne de coeur -

Il était une branche au bout de la feuille

Ligne fourchue signe de vie

Signe de chance

Signe de coeur -

Il était un arbre au bout de la branche -

Un arbre digne de vie

Digne de chance

Digne de coeur -

Coeur gravé, percé, transpercé,

Un arbre que nul jamais ne vit.

Il était des racines au bout de l'arbre -

Racines dignes de vie

Vignes de chance

Vignes de coeur -

Au bout des racines il était la terre -

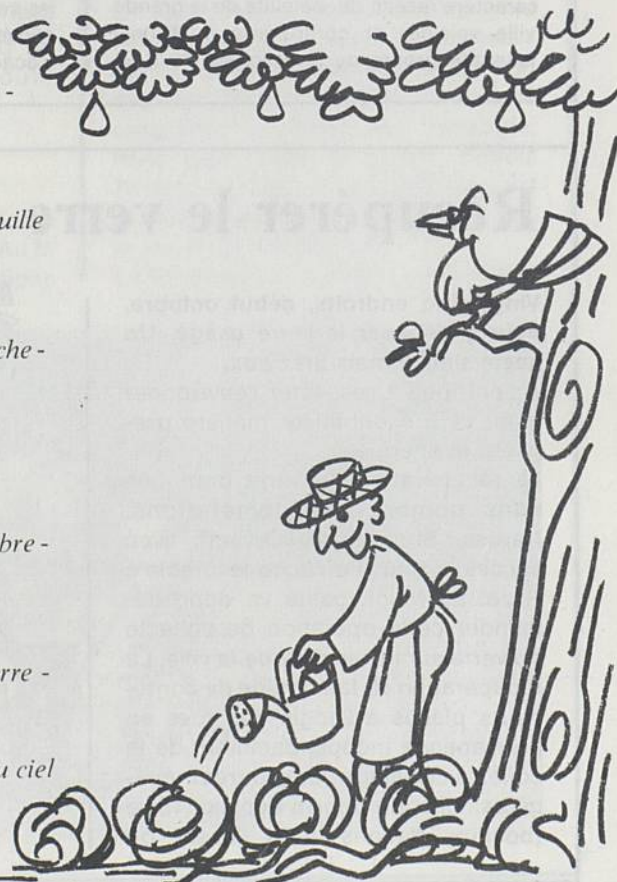
La terre tout court

La terre toute ronde

La terre toute seule au travers du ciel

La terre.

Robert Desnos



à table

Les petits de l'école du Chêne-Creux vont manger sur place dès la rentrée. Le restaurant scolaire ouvre ses portes pour accueillir les classes de la maternelle et du primaire qui composent cette école.

Auparavant, c'est à l'école de la Houssais que les repas étaient servis ce qui obligeait les élèves à faire le déplacement, à pied, Chêne-Creux - Houssais le midi par tous les temps.

Les enfants et les parents seront certainement heureux du confort ainsi apporté. Les tarifs des repas sont modulés selon le quotient familial entre 5,80 et 11,20 F. Chaud devant.

cochonnet

En cas d'intempéries, les amateurs vont pouvoir jouer au sec. La Ville vient d'installer un toit sur les quatre pistes de boules du stade de la Robinière.

N'en croyez pas pour autant que les boules resteront sèches, puisque le jeu pratiqué est la boule de bois et que celles-ci, pour leur bonne conservation, exigent le stockage dans l'eau. Un mieux donc, mais pas pour tout le monde.

sol, fa, ré

Réouverture au 1^{er} octobre de l'école de Musique et de Danse. Les classes de violon, violoncelle, percussion, clarinette, flûte traversière, peuvent encore accueillir des élèves. Une nouveauté : un cours de chant choral pour enfant à partir de sept ans. Par ailleurs, les classes de chant auprès des scolaires continuent cette année, chacun se souvient du succès de la fin juin.

Inscrivez-vous à l'école de Musique, Rue Fontaine Lauenay, Tél. 84.02.98.

vichy

Un conseil en couture, apprendre à gérer un budget ou bien savoir mijoter des petits plats, ou plutôt quelques tuyaux en décoration : une seule et bonne école, les cours d'économie sociale et familiale. Deux bonnes adresses : les centres du Château et des Trois-Moulins. Les cours, jours et heures sont organisés en fonction des demandes.

libre expression

Poétic 7

Les Rezéens et Rezéennes désirant participer à un numéro de la revue Poétic 7 sont invités à expédier leurs poèmes des gens de notre commune.

Egalement dans le but de créer un mouvement actif sur Rezé, vous êtes invité à la réunion qui se tiendra le Vendredi 18 Septembre, à 20 h, au siège de Poétic 7 - 194, rue Maurice Jouaud. Pour tous renseignements, téléphoner au 75.74.34.

Aucune poésie ne peut se comprendre sans le tissu de circonstances dans lequel elle naît. Elle le sera moins encore si nous tenons de la réduire à ce tissu de circonstances. La poésie est toujours l'effet qui excède à toutes ses causes. En cet excès se situe sa consistance et sa raison d'être.

Cintio Vivier

léon, léon

Il était une fois deux amoureux qui vivaient dans un beau parc, à la Morinière, pour être précis. Ils coulaient des jours paisibles au milieu de la verdure et s'aimaient d'un amour tendre et fidèle tant et si bien que leur famille vient de s'agrandir de deux rejetons. Monsieur et Madame Paon sont heureux de vous faire part de la naissance de leurs petits paonneaux.

pierres

La toilette de Saint-Lupien est commencée. Les ouvertures de la chapelle qui se trouve derrière la mairie sont murées et les abords sont débroussaillés. Cette ancienne chapelle qui fut d'ailleurs construite sur des ruines d'autres bâtiments présente un certain intérêt historique. L'exploration des caves et des souterrains qui parcourent les fondations reste à faire. Après le nettoyage, il ne restera plus qu'à lui trouver une utilisation. Décision à venir.

encyclopédie

Juste à côté de son roman préféré, chaque Rezéen doit avoir chez lui en bonne place le «Guide de Rezé 1981-82».

En cas de manquement à cette obligation, vous pouvez réclamer ce guide gratuit à l'accueil de la Mairie ou le demander par téléphone au service de la Communication qui se fera un plaisir de vous l'envoyer par retour du courrier. Nous n'insisterons pas sur ses qualités, tout y est ou presque. Pas cher, chic.

une, deux

Trois nouvelles vite fait sur le gaz à lire par les sportifs, c'est-à-dire par tout le monde bien sûr.

A la Robinière, le terrain de foot est en réfection. Il sera livré aux évolutions des amateurs au cours du mois d'Octobre. Construction en voie d'achèvement pour deux plateaux d'évolution : celui du groupe scolaire du Port-au-Blé et celui du groupe scolaire de Ragon, ce dernier jouxte la maison de quartier. Ces deux plateaux d'évolution sont mis à la disposition des scolaires dès la rentrée. A vos marques !

bla, bla

Une salle de réunion de 80 places, toute belle et toute neuve est, dès maintenant, à la disposition des associations rezéennes ou non. Elle se situe dans les locaux du Centre Social des Trois-Moulins -6, rue des Déportés. Les conditions de location sont identiques à celles des autres salles de réunion appartenant à la commune. Renseignements à la Mairie, service des relations extérieures. Chaises et tables sur place.

terminal

La Mairie passe à un stade supérieur en équipement, depuis notre dernier numéro de Rezé-Information, un ordinateur est en service à la mairie. Plusieurs terminaux sont installés avec pour objectif de prendre en charge les différents travaux de gestion de la commune. Après la paie, la gestion du personnel, la comptabilité et les élections, l'ordinateur va digérer l'état-civil, les services de vaccinations, les fiches scolaires, plus tard y seront enfournés l'urbanisme et la bibliothèque.

tuyau

Un document intéressant les plus de 50 ans va bientôt paraître. L'Office municipal des Personnes Agées (O.P.A.R.) va éditer en collaboration avec l'Office d'Information, un guide des activités, loisirs, etc. proposés par les groupes et associations de la commune.

Tout y est noté, les horaires, adresses, téléphones ainsi que les bons tuyaux. Vous y trouverez aussi les renseignements utiles pour vos démarches. S'adresser à la Maison des Offices. A garder précieusement.



O.L.E.

L'Office Municipal des Loisirs Educatifs pour l'Enfance a, comme par le passé, offert l'accueil et les loisirs aux jeunes de notre ville pendant les vacances scolaires :

- à la journée : en centre de loisirs sans hébergement pour les enfants de 4 à 13 ans,
- au mois : en colonie pour les enfants de 6 à 13 ans,
- en camp itinérant : 3 semaines pour les enfants de 14 à 16 ans à Coray (29),

avec des nouveautés pour l'année 1981 :

- une colonie hebdomadaire à dominante nature lors des vacances de printemps,
- un camp hebdomadaire en juillet, à Saint-Malo de Guersac, pour les enfants de 10 à 13 ans,

et des séjours internationaux :

- en Roumanie au mois de Juillet,
- à Saint-Wendel en R.F.A. au mois de Septembre.

avec la collaboration de l'Office Municipal du Jumelage, dans le cadre des relations que la Ville de Rezé entretient avec ces deux pays.

O.M.C.

L'Office Municipal de la Culture ouvrira la saison 1981-1982 par un spectacle de théâtre amateur. Ainsi, le premier «festival» de théâtre amateur de l'agglomération nantaise verra le jour.

Plus tard, la quinzaine du livre pour les jeunes enfants, la semaine roumaine et les rencontres d'art enfantin, à leur tour, vont marquer l'action culturelle sur Rezé. Notre aptitude à révéler les capacités créatrices de nombreux acteurs de la vie locale et à les faire se rencontrer va permettre la réussite de ces manifestations. Encore faut-il que l'inertie, l'absence d'imagination et la démagogie fassent la place au goût d'entreprendre et la rigueur et à une certaine démesure. Définitivement !

Rechercher les chemins qui peuvent lier les manifestations artistiques professionnelles aux pulsations de la vie rezéenne, faire se mêler intimement diverses formes d'expression et les rapprocher de la population, telle sera notre ambition pour la rentrée prochaine.

Au programme :

- En octobre : «Vive le Théâtre d'Amateurs I»,
 - En novembre : «Premiers livres, premiers pas de lecteurs»,
 - En avril : «Semaine Roumaine»,
 - En Mai-Juin : «Rencontres d'art enfantin»,
- et de nombreuses autres manifestations dont le programme sera communiqué en octobre.

Alain Bastard



O.M.J.

Roumanie

Les 16 enfants et les 5 accompagnateurs qui ont participé au dernier voyage de 3 semaines en Roumanie, organisé grâce au concours de l'O.M.J. et de l'O.L.E., sont revenus enchantés de leur séjour. Ils seront certainement les meilleurs ambassadeurs de l'amitié franco-roumaine de notre ville.

Nous attendons de Roumanie 6 garçons et 6 filles de 10 à 14 ans, champions juniors de gymnastique de leur pays, qui seront accueillis à Rezé, du 1^{er} au 10 Octobre prochain. Il s'agira d'un spectacle de très haut niveau auquel nous vous convions à assis-

ser dès maintenant.

Saint-Wendel

Lors de la Fête de Ragon, la Ville accueillera une délégation des élus de Saint-Wendel.

Une réunion de travail Rezé/Saint-Wendel est prévue en novembre-décembre prochain afin de régler les futurs échanges de stagiaires entre les deux villes.

1982... dixième anniversaire du Jumelage.

Cours de langues

Allemand - Roumain - Anglais.

Horaires :

- 8 h - 12 h
- 13 h 30 - 16 h 30.

Les cours commenceront dans la semaine du 19 au 23 octobre.

O.P.A.R.

Fête des résidences

La fête des résidences qui se déroulait du 9 au 13 Juin dernier a donné un bilan satisfaisant pour sa première année. Toutes les associations et personnes intéressées ont décidé de récidiver en 1982. Ainsi, les anciens auront désormais deux temps forts d'activité chaque année :

- la semaine des anciens en novembre,
 - la semaine des résidences avant les vacances d'été,
- deux manifestations qui devraient favori-

ser les relations entre les personnes âgées de la commune.

Semaine des anciens

Elle se déroulera du samedi 21 novembre au dimanche 29 novembre prochain. Au programme :

- la revue roussipontaine «les Roussipontains dans le Nouveau Monde». Représentations les samedis 21 et 28 novembre et les dimanches 22 et 29 novembre ;
- exposition-vente à la Carterie ;
- diverses manifestations proposées et animées par l'u.n.r.p.a. (anciennement Union des Vieux de France), l'a.d.a.r., la gymnastique volontaire, etc.



VILLE DE REZE

19 ET 20 SEPTEMBRE

RAGON GRANDE FÊTE POPULAIRE



Inauguration de la Maison de Quartier

Champ de Foire rue Ernest Sauvestre

PROGRAMME

Samedi 19

Début des festivités à 14 h.

avec **deux matches de foot-ball** au stade de la Robinière, catégories minime et cadet.

Pour les amateurs **démonstration de boules** sur le boulodrome du stade, organisée par la Ragonnaise.

Démonstration de patins à roulettes par le Roller skating Rezéen.

16 h

Départ de la **course cycliste** catégories A et B. Cette course organisée par l'Union Cycliste Rezéenne. Départ devant la maison de quartier, circuit 2 kms 800, 40 tours, 116 kms. **Arrivée autour de 19 h.** Remise de coupes.

21 h

Spectacle gratuit sous chapiteau, Champ de Foire de Ragon avec :

BARDIN, imitateur
GILLES, JULES, JEAN, chansons.

Dimanche 20

9 h

Départ de la **Randonnée pédestre** rue de l'Etang circuit de 5 kms.

9 h 30

Départ de la **Randonnée cycliste** rue de l'Etang circuit de 11 kms.

VENEZ NOMBREUX

10 h

Dépôt du «**panier du jardin**». Ne manquez pas de vous inscrire.

10 h

La fête annuelle de la Ville est aussi la fête des associations, **vous êtes invités à venir visiter les réalisations des associations et offices** qui animent la vie de notre Cité. Les stands d'exposition se tiendront dans l'école de Ragon. Ne manquez pas **l'exposition sur l'Histoire de Ragon dans la Maison de Quartier.**

Le Bus de l'Office Municipal d'Information sera ouvert aux visiteurs.

10 h 30

Vous serez nombreux à participer au **Défilé Costumé** «La noce à l'Ancienne» précédé par la **la musique et les majorettes** du Cercle Saint-Paul.

11 h 30

**INAUGURATION DE LA
MAISON DE QUARTIER DE RAGON**

avec les Reines de Rezé

12 h

Cérémonie du Cinquantenaire de l'école.

12 h 30

La Municipalité vous invite au

VIN D'HONNEUR

Repas sur place, dégustation, buvettes, jeux, stands.

14 h 30

Jury du «**panier du jardin**».

15 h

Variétés sous chapiteau :

Chanterie et chorale clubs d'anciens

Danses folkloriques amicale laïque Rezé-Centre

Groupe de danse folklorique des anciens

Danse classique Cercle St-Paul

Chorale Rive Gauche

Fanfare et Harmonie du Cercle St-Paul

Danses folkloriques :

Les Piballes

La Bachule de l'A.E.P.R.

et le Groupe folklorique de Vertou

17 h

Exposition des œuvres «**Les Peintres dans la rue**», résultats du concours du «**Panier du Jardin**». Pendant toute la fête, **Démonstration de tir, préau de l'école**. Jeux, Mât de cocagne, tombola, stands, dégustation de caillebottes.